

1920730
R02

PFU 210e Filters

Filters – Filtre – Filter – Filtros – Suodattimet – Filtres – Filtri – Filters – Filtre –
Filtry – Filtros do – Фильтры – Filter – 过滤器

**Operating
manual**

Operating manual – Brugsanvisning – Gebrauchsanweisung – Manual
de instrucciones – Käyttöohje – Manuel d'utilisation – Manuale d'uso –
Gebruiksaanwijzing – Bruksanvisning – Instrukcja obsługi – Manual de
utilização – Инструкции по эксплуатации – Bruksanvisning – 操作手册

Lire attentivement ces instructions ainsi que celles qui accompagnent l'unité de filtrage autonome PFU 210e. Conserver le manuel pour référence ultérieure.

Consignes de sécurité

Le filtre à particules protège contre les particules dangereuses non toxiques. Le filtre à gaz protège contre certains gaz et vapeurs en suspension dans l'air respirable pendant les activités de soudage et similaires - Voir le tableau de sélection des filtres ci-dessous.

Avertissement :

Il est strictement interdit d'utiliser avec un équipement de protection individuelle Kemppi des filtres ou autres pièces ou accessoires ne provenant pas de Kemppi. Tout manquement à respecter cette règle de sécurité peut entraîner des dommages de santé sérieux.

Avertissement :

- Ne pas utiliser ce produit contre les gaz toxiques et les vapeurs.
- Pour assurer une bonne protection contre les gaz, utiliser toujours un filtre à gaz en combinaison avec un filtre à particules et un préfiltre.
- Pour assurer une bonne protection contre les particules, utiliser toujours un filtre à particules en combinaison avec un préfiltre et, le cas échéant, un filtre anti-odeurs.
- La durée de vie du filtre dépend de l'environnement de travail. Si l'environnement est très poussiéreux,

Fabricant : Kemppi Oy, PL 13, 15801 Lahti, Finlande

Conformité aux normes :

PFU 210e : EN 12941

- Avec le Gamma GTH3 : Classe TH3
- Avec le Beta FA : Classe TH2

PFU 210e: AS/NZS 1716: 2012

- Avec le Gamma GTH3: Classe P2
- Avec le Beta FA: Classe P1

Filtres à particules : P R SL

Filtres à gaz : A1B1E1

(Fuite maximale vers l'intérieur : TH3 = 0,2 %, TH2 = 2 %)

Kemppi recommande de changer le filtre après chaque changement d'équipe. Du point de vue hygiénique, la durée maximale d'efficacité d'un filtre est de 180 heures en fonctionnement.

- Si l'odeur du contaminant se fait sentir, remplacer immédiatement le ou les filtres.
- En cas d'utilisation d'un filtre à gaz pour se protéger contre des gaz difficiles à identifier par l'odeur ou d'autres sens, respecter toutes les règles spéciales applicables.
- Toujours veiller à remplacer un filtre obstrué. Ne jamais tenter de nettoyer le filtre, par exemple avec de l'air comprimé.
- Ne jamais utiliser de filtres périmés. La date de péremption est indiquée sur chaque filtre.
- Utiliser uniquement des filtres certifiés et originaux dans l'unité de filtrage autonome PFU 210e. S'assurer que les filtres sont conformes à la norme EN 12941.
- La concentration en oxygène dans l'air ambiant des locaux dans lesquels l'unité de filtrage est utilisée ne doit pas être inférieure à 17 %.
- Prière de noter que les filtres à gaz des classes A1, B1 et E1 n'ont été testés que jusqu'à des concentrations de 500 ppm (EN 12941) et de 1000 ppm (AS/NZS 1716: 2012).

Stockage

Température de stockage : -20 à +50 °C.

Humidité résiduelle : <80 % Rh. Conserver les filtres dans les emballages scellés du fabricant. Vérifier la date de péremption sur l'emballage.

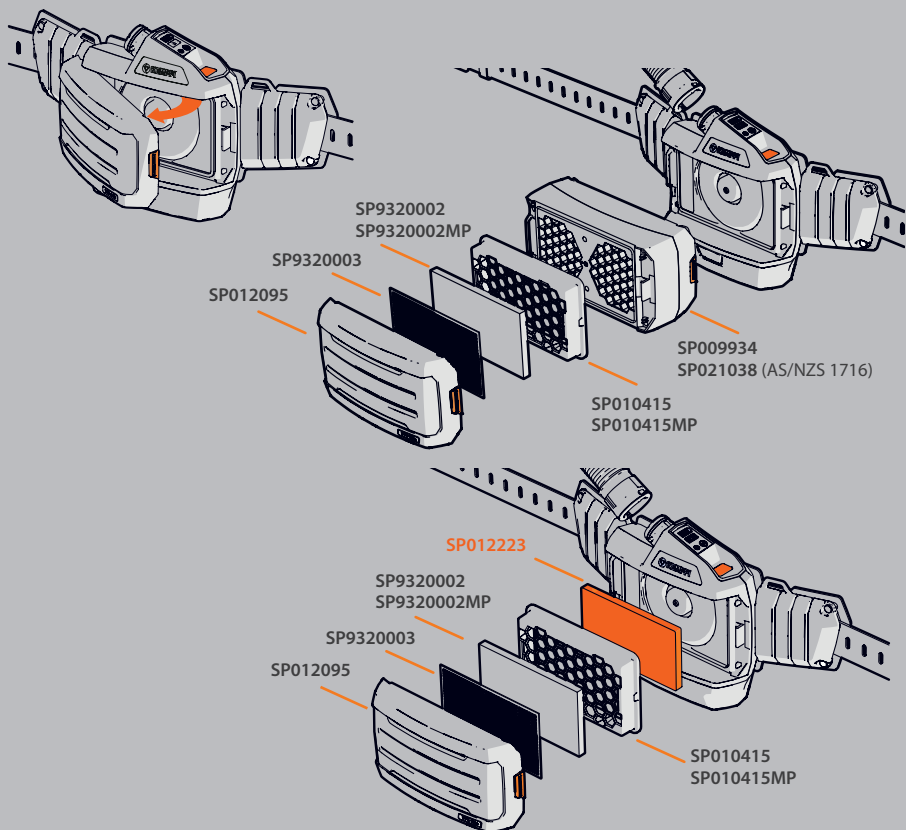
Type inspecté par :

Certification A/S FORCE (organisme notifié 0200)

SP012095	Couvercle du filtre
SP9320003	Pare-étincelles
SP9320002 (MP)	Préfiltre (100 pièces)
SP010415 (MP)	Filtre à particules (20 pièces)
SP009934	Filtre à gaz
SP021038	Filtre à gaz uniquement pour AS / NZS marchés
SP012223	Filtre à odeurs, 5 pièces

Tableau de sélection de filtres

Code	La norme	Référence	Code couleur	Description/Protection contre
P R SL	EN12941	SP010415	Blanc	Particules solides et liquides (aérosols)
	AS/NZS 1716			
A1B1E1	EN12941	SP009934	Marron, Gris, Jaune	<ul style="list-style-type: none"> • Gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition > 65 °C • Gaz et vapeurs inorganiques
	AS/NZS 1716	SP021038		



Declarations of Conformity – Overensstemmelseserklæring – Konformitäts-erklärungen –
 Declaraciones de conformidad – Vaatimustenmukaisuusvakuutus – Déclarations de conformité –
 Dichiarazioni di conformità – Verklaringen van overeenstemming – Samsvarserklæring –
 Deklaracje zgodności – Declarações de conformidade – Заявления о соответствии – Försäkran om
 överensstämmelse – 符合性声明



userdoc.kemppi.com

